

*Questions orales*

deuxièmement, nous avons assisté à une diminution de la consommation du pétrole de 7 p. 100 au cours de l'an dernier. Ces deux réalisations sont faites dans le cadre du Programme énergétique national et nous avons l'intention de continuer de mettre l'accent sur ces deux aspects, c'est-à-dire augmenter l'exploration du pétrole au Canada et réduire la consommation par des programmes d'aide aux consommateurs, soit par la conservation, soit par la substitution d'autres formes d'énergie.

*[Traduction]*

**Mlle Carney:** Madame le Président, le ministre n'a pas expliqué pourquoi le personnel de son ministère avait augmenté de 300 p. 100 alors que nous avons perdu 50 milliards de dollars en investissements directs de capital.

PROPOSITIONS POUR ACCROÎTRE LES APPROVISIONNEMENTS  
EN ÉNERGIE

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, le ministre compte accélérer la mise en valeur des ressources de la mer de Beaufort et de la côte est, mais il faudra attendre des années avant d'atteindre le stade de la production. D'après les compagnies pétrolières, les puits de Hibernia ne seront pas productifs avant au moins dix ans et on n'a pas encore découvert de gisement rentable dans la mer de Beaufort. Par ailleurs, le transport du gaz naturel n'est pas possible en raison d'importants problèmes d'ordre technique. Le ministre envisage-t-il d'accomplir des miracles ou a-t-il des solutions pratiques à proposer?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, j'ai effectivement des solutions très concrètes à proposer, à savoir la collaboration avec les compagnies pétrolières pour veiller à ce que ces projets...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Shields:** Quand? Quand?

**M. Lalonde:** ... atteignent le stade de la production. Nous œuvrons de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve. Je signale que ma collègue n'y est pas du tout lorsqu'elle prétend qu'il faudra attendre dix ans au moins avant que les puits de Hibernia soient productifs. Elle doit être la seule à le croire.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

LES PROGRAMMES DE STABILISATION CONCERNANT LES  
ANIMAUX DE BOUCHERIE

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, la question que je pose au ministre de l'Agriculture a trait aux programmes de stabilisation. Après le paiement de stabilisation du commerce du porc en 1981 et la controverse du jumelage qui s'en est suivie, le ministre a promis que ces programmes feraient l'objet d'un nouvel accord fédéral-provincial. L'annonce de la semaine dernière à propos de l'agneau, qui a écarté toute possibilité de versements aux producteurs régis par des programmes provinciaux, fait ressortir le fait que le ministre n'a pas tenu sa promesse qu'un nouveau programme serait en place en mars ou avril 1982.

Comme il semble que l'argent soit le principal obstacle à la conclusion d'un accord, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures financières sont proposées pour contrebalancer les pertes brusques de recettes que subissent les éleveurs, étant donné surtout que l'ancienne formule, qui se fondait sur 90 p. 100 du prix du marché des cinq années précédentes, est absolument inacceptable aux taux courant de l'inflation?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait très bien qu'en 1978, nous avons reconnu que ce programme était inacceptable, et nous en avons alors proposé un nouveau garantissant aux agriculteurs une assurance totale de leurs revenus. Il a été rejeté par la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Association des producteurs de bovins et par les gouvernements de toutes les provinces, y compris la sienne. Ils réclament aujourd'hui pratiquement la même chose.

Nous préparons un nouveau programme que j'espère pouvoir présenter sous peu. Les éleveurs de porcs ont parlé de proposer un programme pendant quatre ans; au cours des dernières semaines ils m'en ont soumis un qu'ils me demandent d'adopter sur-le-champ. L'Association des producteurs de bovins en a adopté un semblable à celui que nous avons proposé en 1977-1978. J'ai une opinion différente à ce sujet.

Nous proposons un programme dont nous discuterons avec les organismes et les gouvernements des provinces après l'avoir présenté. Mais ceux-ci se sont empressés d'adopter des programmes qui créent un véritable fouillis; les provinces riches ont des programmes généreux et les provinces pauvres n'en ont pour ainsi dire pas, parce qu'elles espèrent que nous allons conjuguer nos programmes aux leurs. Nous leur avons dit sans ambages qu'il n'y aurait plus de jumelage dorénavant. Et nous réalisons le programme de stabilisation du commerce de l'agneau comme nous l'avons annoncé.

LES RÉUNIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, le ministre signale que dans toute nouvelle entente, le subventionnement des programmes provinciaux ne sera pas autorisé. Quels principes son ministère préconiserait-il lors des entretiens et les exposera-t-il à la Chambre? Combien de réunions les fonctionnaires et les ministres ont-ils tenus?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, il y a eu de nombreuses réunions et je n'en ai pas une liste ici. Il y a eu de nombreuses consultations depuis quel que temps et certains de ces représentants prétendent maintenant que j'ai interdit à mes fonctionnaires d'assister à d'autres réunions tant que la proposition définitive n'aura pas été présentée. C'est vrai. Je leur ai recommandé de cesser de gaspiller leur temps, de préparer le mémoire et de le présenter. Nous avons eu un comité composé de deux membres, nous avons reçu le rapport sénatorial et d'autres études, il s'agit de les comparer et de préparer un mémoire. C'est ce que nous faisons actuellement.

\* \* \*

### LES MINES

LES MISES À PIED DANS LE NORD DE L'ONTARIO

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Mines)